

Travaux de la Chambre

Nous voulons tous deux un règlement négocié. Les négociations se poursuivent. En attendant, je pense qu'une intervention du gouvernement ne permettrait pas d'atteindre l'objectif que le député et moi avons en commun, je l'espère du moins, à savoir un règlement négocié.

[Français]

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE FAIRE PREUVE DE
MODÉRATION

M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques): Monsieur le Président, ce qu'il est difficile de comprendre, c'est que le ministre ne puisse pas faire preuve d'autant de modération que les parties en cause en démontrent. Le ministre, en continuant de répéter que le gouvernement veut se réserver le droit d'utiliser des briseurs de grève, d'utiliser des «scabs», jette de l'huile sur le feu. Les parties sont déjà prêtes à négocier. Pourquoi le gouvernement ne fait-il pas preuve de modération autant que les parties? Pourquoi le gouvernement ne retire-t-il pas l'épée de Damoclès et les menaces qu'il laisse planer sur les travailleurs actuellement?

[Traduction]

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, c'est une définition étrange de l'épée de Damoclès. L'épée de Damoclès est la menace que le syndicat fait toujours peser légalement du fait qu'il peut déclencher une grève à moins que la direction ne réponde à ses exigences. La direction par contre, dit qu'elle n'est pas disposée à céder à ce genre de menaces et nous n'avons pas le choix. C'est la nature des négociations syndicales qui le veut.

J'espère en fait que nous arriverons à négocier une entente sans passer par la grève. Dans le cas des facteurs, une grève était devenue nécessaire pour inciter les deux parties à se rendre compte qu'elles devraient finalement s'entendre, ce qu'elles ont fait. Espérons que nous n'en arriverons pas à cette extrémité.

Le député ne cesse de trouver que le gouvernement devrait intervenir. J'ignore pourquoi il donne ce conseil qui va à l'encontre de tout ce que son parti a dit jusqu'à présent.

M. le Président: Ce sera la dernière question.

* * *

L'AGRICULTURE

LE LABORATOIRE D'INSPECTION DES ALIMENTS À EDMONTON

M. William G. Lesick (Edmonton-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Dernièrement, il a annoncé son intention de fermer graduellement le laboratoire d'inspection des aliments d'Agriculture Canada,

situé dans ma circonscription. Il prévoit implanter des laboratoires centralisés d'un bout à l'autre du Canada, dont deux dans la capitale fédérale mais aucun à Edmonton. Il s'agira du second laboratoire fédéral à fermer ses portes à Edmonton.

Tout en admettant que ces changements n'entameront pas beaucoup la qualité des services, je me demande pourquoi on a décidé de fermer précisément le laboratoire d'Edmonton. En outre, que fera-t-on des fonctionnaires concernés?

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, je suis conscient de l'intérêt que mon collègue éprouve pour cette question. Toutefois, je tiens à préciser qu'il n'a rien à craindre. On va transférer à Saskatoon quelques-unes des années-personnes affectées au bureau d'Edmonton. Cette mesure répond à un souci d'efficacité, puisque la gestion et les services seront améliorés.

Quant à notre bureau d'Edmonton, nous allons y maintenir quelque 208 années-personnes et y investir au-delà de 21 millions de dollars. Cette décision est conforme aux recommandations contenues dans le rapport du vérificateur général.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, je désire invoquer le Règlement au sujet des travaux de la Chambre. Je veux demander soit au leader parlementaire du gouvernement (M. Mazankowski) ou au ministre d'État (M. Lewis), leader parlementaire adjoint si, étant donné que le premier ministre (M. Mulroney) doit faire rapport demain matin à tous les membres de son Cabinet sur ses conversations avec l'ambassadeur Reisman et qu'il tiendra, semble-t-il, cet après-midi, une conférence téléphonique avec les premiers ministres provinciaux sur le même sujet, soit la suspension des négociations sur le libre-échange avec les États-Unis, le gouvernement acceptera de tenir un débat d'urgence plus tard aujourd'hui pour permettre aux députés et, par leur entremise, au peuple canadien de recevoir au moins la même information que les premiers ministres provinciaux sur la situation actuelle et sur les intentions du gouvernement?

M. Mazankowski: Monsieur le Président, je pense que le député était à la Chambre quand le premier ministre (M. Mulroney) a répondu à ces questions. Il a dit clairement que M. Reisman reviendrait à Ottawa cet après-midi et le mettrait au courant des derniers développements. Le Cabinet au complet sera informé demain et une autre déclaration sera faite en temps voulu.

Le premier ministre a fait une déclaration pour décrire la situation en se basant sur les faits actuellement connus. Si une autre déclaration s'impose, il a promis de la faire.